

# **Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au Manitoba**

2006-2010



PROFIL DE L'APPRENTISSAGE  
ET DU RENDEMENT DES  
ÉLÈVES AU MANITOBA

2006-2010

Données de catalogage avant publication — Éducation Manitoba

Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au  
Manitoba, 2006-2010 [ressource électronique]

Comprend des références bibliographiques.

ISBN-13 : 978-0-7711-4529-2

1. Rendement scolaire — Manitoba.  
2. Tests et mesures en éducation — Manitoba.  
3. Élèves — Manitoba. 4. Éducation — Manitoba.  
I. Manitoba. Éducation Manitoba.  
370.97127

Tous droits réservés © 2010, le gouvernement du Manitoba, représenté par la ministre de  
l'Éducation.

Éducation Manitoba  
Division des programmes scolaires  
Winnipeg (Manitoba), Canada

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour respecter la *Loi  
sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des erreurs ou des omissions se sont produites,  
veuillez en aviser le ministère de l'Éducation du Manitoba pour qu'elles soient corrigées  
dans une édition future. Nous tenons à remercier les auteurs, les artistes et les maisons  
d'édition de nous avoir permis d'adapter ou de reproduire leur matériel original.

Tout site Web mentionné dans ce document peut faire l'objet de changement sans préavis.

Le présent document est également affiché sur le site Web du ministère de  
l'Éducation du Manitoba, au :  
<<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/fc/praction/profil>>.

*This document is available in English.*

**Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.**

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
---------------------	----------

---

<b>De la maternelle à la 4<sup>e</sup> année</b>	<b>2</b>
Développement du jeune enfant	2
Évaluation provinciale de la maturité scolaire des enfants	2
Résultats des évaluations provinciales en classe	3

---

<b>De la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année</b>	<b>10</b>
Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires	10

---

<b>De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</b>	<b>21</b>
Tests provinciaux basés sur les normes de 12 <sup>e</sup> année	21
Obtention du diplôme d'études secondaires	24

---

<b>Évaluations nationales et internationales</b>	<b>26</b>
Programme pancanadien d'évaluation	26
Programme international pour le suivi des acquis des élèves	28

---

<b>Vers l'avenir</b>	<b>31</b>
Données des évaluations des élèves de 3 <sup>e</sup> année	31
Déclaration d'identité autochtone	31
Visites aux divisions scolaires	32

---

<b>Sommaire</b>	<b>33</b>
-----------------	-----------

---

<b>Bibliographie</b>	<b>34</b>
----------------------	-----------

---

<b>Formulaire de réponse</b>	<b>35</b>
------------------------------	-----------



## INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation du Manitoba a pour responsabilité officielle et fondamentale d'exercer un leadership et d'octroyer des ressources qui appuient la programmation offerte à la jeunesse manitobaine et à la clientèle scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans les écoles publiques et les écoles indépendantes subventionnées. S'il s'acquitte de cette responsabilité, tous les enfants et tous les jeunes du Manitoba auront accès à un éventail de possibilités éducatives qui feront que chaque apprenant connaîtra le succès. Ils recevront une éducation appropriée, stimulante et de grande qualité qui les préparera à l'apprentissage continu et à la citoyenneté dans une société démocratique, équitable et durable. Le ministère de l'Éducation du Manitoba a pour vision que tous les apprenants terminent les études secondaires avec un profond sentiment de satisfaction, d'espoir et d'optimisme.

Les évaluations sont des points de repère qui jalonnent le parcours de l'apprentissage continu. Elles fournissent des renseignements importants sur la façon dont se déroule ce parcours. Les évaluations *au service de* l'apprentissage aident l'enseignant à planifier et à orienter l'enseignement en l'éclairant sur ce que les élèves comprennent. Elles offrent également aux élèves une rétroaction utile. Les évaluations *en tant qu'*apprentissage permettent aux élèves de prendre conscience de leurs méthodes d'apprentissage et d'en profiter pour ajuster et faire progresser leur apprentissage en assumant une responsabilité accrue à son égard. Les évaluations *de* l'apprentissage renseignent les élèves, les enseignants et les parents, ainsi que la communauté éducative au sens large, sur les résultats d'apprentissage atteints à un moment précis afin de souligner les réussites, de planifier les interventions et de soutenir le progrès continu.

Le document *Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au Manitoba, 2006-2010* est une étude des évaluations *de* l'apprentissage, qui présente les résultats de différentes évaluations aux niveaux provincial, national et international. En donnant de la rétroaction aux élèves, aux enseignants et aux parents sur l'apprentissage des élèves, le programme provincial d'évaluation du Manitoba soutient l'apprentissage. On peut utiliser ces renseignements aux fins de planification pédagogique et pour faciliter la détermination d'un besoin de changement ou d'interventions personnalisées auprès d'un élève en particulier.

Il fournit sur l'ensemble du système éducatif des renseignements qui permettent de déterminer les tendances et de prendre des décisions quant aux ressources et au soutien. Il fournit au public des renseignements d'ordre général sur le rendement des élèves afin que celui-ci continue d'avoir confiance envers le système d'éducation. Les programmes d'évaluation à l'échelle nationale et internationale éclairent sur le rendement du Manitoba et du Canada par rapport aux autres instances participantes.

### Développement du jeune enfant

Les Manitobains comprennent l'importance du développement du jeune enfant et son incidence sur la préparation des enfants à entrer à l'école. Une considérable partie de la réussite scolaire des enfants de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année se joue bien avant qu'ils ne commencent leur scolarité à 5 ans. La disposition à l'apprentissage des enfants à leur entrée à l'école est un bon indicateur de leurs résultats scolaires ultérieurs et des taux d'élèves qui terminent leurs études secondaires. Pour la réussite de l'apprentissage continu des enfants et leur santé, il est important de leur donner des bases solides avant qu'ils ne commencent l'école. Investir dans le développement de la jeune enfance est la façon la plus efficace (et la plus rentable) d'améliorer la vie des futurs Manitobains, et c'est toujours une des premières priorités pour le Manitoba.

### Évaluation provinciale de la maturité scolaire des enfants

L'information sur la maturité scolaire des enfants provient de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE). Dès ses débuts au Manitoba en tant que projet pilote en 2002-2003 à son mandat provincial biennal actuel, l'IMDPE est un instrument de mesure standard à l'échelle de l'ensemble de la population (et non un instrument servant à mesurer le développement individuel d'un élève en particulier) qui démontre si, et à quel point, les enfants sont prêts à commencer l'école. En maternelle, les enseignants de toutes les divisions scolaires de la province remplissent le questionnaire de l'IMDPE pour tous les élèves de leur classe afin de a) mesurer, pour les groupes d'enfants, comment les familles et les collectivités ont préparé les enfants au cours de leurs premiers neuf mois et de leurs premières cinq années de vie à l'entrée à l'école et b) prédire comment les enfants réussiront à l'école au fur et à mesure qu'ils avanceront dans les années d'études. L'IMDPE mesure cinq domaines du développement du jeune enfant : santé physique et bien-être, aptitude sociale, maturité affective, développement du langage et développement cognitif et aptitude à communiquer et connaissances générales.

Les collectes de données de l'IMDPE de 2005-2006 et 2006-2007 à l'échelle de la province ont fourni d'importantes données de base sur le développement du jeune enfant au Manitoba, et ont montré les effets au niveau de l'ensemble de la population des investissements du Manitoba sur le développement du jeune enfant. Les récentes données de l'IMDPE du Manitoba obtenues dans le cadre de la collecte de 2008-2009 contiennent le troisième ensemble de données permettant de déterminer les tendances sur une période. Le tableau des données de l'IMDPE ci-dessous montre qu'environ deux tiers des enfants du Manitoba ont atteint la maturité scolaire dans au moins un domaine du développement et près de la moitié des enfants sont très prêts dans deux domaines ou plus. Au même moment, près de 29 % des enfants de la maternelle au Manitoba sont vulnérables et n'ont pas atteint la maturité scolaire dans au moins un domaine du

développement et près de 15 % n'ont pas atteint la maturité scolaire dans au moins deux domaines. Les analyses des tendances de l'IMDPE pour 2005-2006, 2006-2007 et 2008-2009 ne révèlent aucune baisse ou augmentation significative dans le temps aussi bien pour les Très prêts que les Pas prêts.

<b>Tableau 1</b>					
<b>Domaines du développement du jeune enfant</b>	<b>2005-06</b>	<b>2006-07</b>	<b>2008-09</b>	<b>Tendances de 3 années</b>	<b>Niveau de base canadien</b>
Très prêt dans un domaine ou plus (pourcentage)	62,4	64,8	63,0	Constante	66,5
Très prêt dans deux domaines ou plus (pourcentage)	43,3	45,5	43,3	Constante	47,4
Pas prêt dans un domaine ou plus (pourcentage)	28,3	27,7	28,6	Constante	26,5
Pas prêt dans deux domaines ou plus (pourcentage)	14,6	13,9	14,7	Constante	13,8

Depuis la première collecte de données de 2005-2006 à l'échelle provinciale, IMDPE a augmenté sa capacité d'influer sur les interventions à l'échelle de la province et des collectivités. Les données de l'IMDPE ont permis au Comité ministériel pour Enfants en santé et à ses ministères partenaires, aux divisions scolaires, aux coalitions axées sur les parents et les enfants et aux collectivités des garderies de mettre en place des politiques et des programmes qui s'occupent des besoins des collectivités tels qu'ils ont été évalués par l'IMDPE (p. ex. : Triple P - Programme d'entraînement parental positif d'Enfants en santé Manitoba, Programme d'écoles communautaires et le Financement des écoles à risque du ministère de l'Éducation; *Choix familiaux* : Programme quinquennal du Manitoba pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de Services à la famille et consommation Manitoba). Le développement du jeune enfant demeure une priorité absolue de la province et a été souligné dans chaque discours du Trône et dans chaque discours du Budget depuis avril 2000.

Pour en savoir plus sur l'IMDPE du Manitoba, ou pour les rapports sur les données de l'IMDPE de la province et des collectivités, veuillez visiter le site Web de Enfants en santé Manitoba au <[www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html)>.

## Résultats des évaluations provinciales en classe

Évaluation de *reading*, de la lecture et des notions de calcul des élèves de 3<sup>e</sup> année  
Évaluation de la lecture des élèves de 4<sup>e</sup> année du programme d'immersion française

### Introduction

Au début de l'année scolaire, les élèves de 3<sup>e</sup> année (tous les programmes) et de 4<sup>e</sup> année (programme d'immersion française) du Manitoba font l'objet d'une évaluation



provinciale en classe de leurs compétences en notions de calcul et en lecture déterminées par le ministère de l'Éducation du Manitoba. Les enseignants basent les évaluations sur leurs observations, leurs conversations avec l'élève et son travail en classe. Les critères d'évaluation, y compris les compétences, les échelles de notation et les indicateurs de résultats, sont fournis par le Ministère et sont utilisés par les enseignants pour communiquer les résultats obtenus aux parents et au Ministère.

Les données recueillies pour cette évaluation sont transmises au Ministère par une application Web en ligne. Celle-ci permet d'obtenir les résultats par élève et par école selon la compétence et elle produit également des rapports individuels pour chaque élève. De plus, les écoles peuvent créer un fichier de données brutes qui peut être utilisé pour une analyse plus poussée des données à l'échelle de l'élève. Cette analyse peut permettre l'étude des pratiques et des méthodes en cours, et ce afin de s'assurer que les meilleures stratégies sont utilisées pour favoriser le développement et la croissance chez l'élève.

On s'attend à ce que les écoles et les divisions scolaires joignent une analyse de leurs résultats à un rapport à la collectivité. Afin de les aider, le Ministère fournira, pour chaque année scolaire, les rapports sommaires des résultats provinciaux et divisionnaires pour toutes les compétences par programme scolaire.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en consultant le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eva\\_oblig\\_3-4\\_lec.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eva_oblig_3-4_lec.html)>. Le document *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux : Un document d'appui à l'intention des enseignants, des administrateurs et des conseillers* est une aide complémentaire pour l'interprétation et il est disponible sur le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.

### **Résultats des évaluations des élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> années**

Les tableaux suivants donnent le sommaire des résultats provinciaux des *évaluations des élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> années* des quatre dernières années. Il faut garder à l'esprit un certain nombre d'éléments lorsqu'on interprète ces données :

- Dans le cadre des révisions des programmes d'études et à cause de la nécessité de les aligner avec la nouvelle évaluation des élèves des années intermédiaires, on a défini des compétences révisées en notions de calcul et en lecture.
- Les élèves des classes qui ont utilisé des compétences à l'essai ou provisoirement adoptées n'ont pas été pris en compte dans les résultats des évaluations en notions de calcul de l'automne 2008 (environ 2650 élèves, soit un peu plus de 18 % de la population étudiante).
- Bien que des changements aient été apportés aux compétences clés en lecture en 2009, la priorité par rapport aux réflexions, aux stratégies et à la compréhension a demeuré inchangée.
- Une catégorie appelée « Inférieur aux exigences minimales » a été ajoutée en 2009, et, par le fait même, la somme des données présentées n'égal pas 100 %. « Inférieur aux exigences minimales » est utilisé pour décrire les élèves dont le travail relatif

aux compétences évaluées se situe bien en-deçà du programme de l'année d'études en raison de difficultés d'apprentissage ou du besoin d'apprendre une nouvelle langue.

- Bien que les compétences en lecture soient les mêmes en français et en anglais, comme chaque langue d'enseignement présente des caractéristiques uniques qui ne trouvent pas toujours facilement d'équivalents et que par conséquent il y a des différences entre les programmes d'études, les méthodes d'enseignement et les processus d'évaluation, il n'est pas conseillé de faire des comparaisons entre les divers programmes scolaires.

**Tableau 2 : Évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> année – « reading » au début du programme anglais de 3<sup>e</sup> année (pourcentage d'élèves)**

Compétences en « reading »	Année	A besoin de soutien continu	A besoin d'être guidé pour répondre aux attentes	Répond aux attentes
Réfléchit à son propre apprentissage en tant que lecteur	Automne 2006	13,1	32,5	54,4
	Automne 2007	13,9	32,0	54,1
	Automne 2008	14,8	33,7	51,5
	Automne 2009	12,9	31,0	53,7
Utilise diverses stratégies pour lire	Automne 2006	18,0	17,5	64,5
	Automne 2007	17,9	18,1	64,0
	Automne 2008	19,5	17,7	62,9
	Automne 2009	13,1	24,4	59,9
Comprend le texte et en tire des conclusions	Automne 2006	14,0	25,1	60,9
	Automne 2007	13,6	26,5	60,0
	Automne 2008	15,0	27,3	57,8
	Automne 2009	12,7	28,9	55,6

**Tableau 3 : Évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> année – lecture au début du programme français de 3<sup>e</sup> année (pourcentage d'élèves)**

Compétences en lecture	Année	A besoin de soutien continu	A besoin d'être guidé pour répondre aux attentes	Répond aux attentes
Réfléchit à son propre apprentissage en tant que lecteur	Automne 2006	11,4	25,6	63,0
	Automne 2007	10,3	21,9	67,7
	Automne 2008	12,4	19,7	67,9
	Automne 2009	8,6	18,5	72,0
Utilise diverses stratégies pour lire	Automne 2006	21,1	22,5	56,4
	Automne 2007	17,0	21,2	61,8
	Automne 2008	15,8	20,0	64,2
	Automne 2009	11,0	25,7	62,1
Comprend le texte et en tire des conclusions	Automne 2006	12,3	24,4	63,3
	Automne 2007	12,1	31,3	56,7
	Automne 2008	16,1	23,7	60,3
	Automne 2009	12,1	25,7	61,0

**Tableau 4 : Évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> année – « reading » au début du programme d’immersion française de 3<sup>e</sup> année (pourcentage d’élèves)**

Compétences en « reading »	Année	A besoin de soutien continu	A besoin d’être guidé pour répondre aux attentes	Répond aux attentes
Réfléchit à son propre apprentissage en tant que lecteur	Automne 2006	9,3	32,5	58,3
	Automne 2007	8,1	28,8	63,1
	Automne 2008	7,9	28,9	63,2
	Automne 2009	4,7	26,3	68,7
Utilise diverses stratégies pour lire	Automne 2006	10,7	14,8	74,6
	Automne 2007	9,5	13,7	76,8
	Automne 2008	11,0	13,7	75,3
	Automne 2009	7,9	18,2	73,6
Comprend le texte et en tire des conclusions	Automne 2006	7,5	21,1	71,4
	Automne 2007	5,2	23,1	71,7
	Automne 2008	6,9	21,4	71,7
	Automne 2009	6,8	20,9	71,9

**Tableau 5 : Évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> année – lecture au début du programme d’immersion française de 4<sup>e</sup> année (pourcentage d’élèves)**

Compétences en lecture	Année	A besoin de soutien continu	A besoin d’être guidé pour répondre aux attentes	Répond aux attentes
Réfléchit à son propre apprentissage en tant que lecteur	Automne 2006	12,0	28,2	59,8
	Automne 2007	9,4	34,4	56,3
	Automne 2008	10,9	26,4	62,8
	Automne 2009	8,7	30,0	61,0
Utilise diverses stratégies pour lire	Automne 2006	16,6	27,0	56,4
	Automne 2007	16,7	29,8	53,5
	Automne 2008	18,7	26,4	54,8
	Automne 2009	15,0	30,5	53,7
Comprend le texte et en tire des conclusions	Automne 2006	11,9	27,6	60,5
	Automne 2007	10,1	30,6	59,3
	Automne 2008	11,9	28,0	60,0
	Automne 2009	10,5	30,4	58,4

**Tableau 6 : Évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> année – « numeracy » au début du programme anglais de 3<sup>e</sup> année (pourcentage d'élèves)**

<b>Compétences en « numeracy »</b>	<b>Année</b>	<b>A besoin de soutien continu</b>	<b>A besoin d'être guidé pour répondre aux attentes</b>	<b>Répond aux attentes</b>
Trie les objets selon la forme et la grandeur	Automne 2006	8,2	26,7	65,1
	Automne 2007	8,7	28,3	63,0
	Automne 2008	9,1	28,0	62,9
Choisit l'unité de mesure adéquate pour estimer et mesurer la longueur des objets	Automne 2006	11,1	32,1	56,8
	Automne 2007	11,3	33,9	54,9
	Automne 2008	11,6	32,7	55,7
Se rappelle les tables d'addition jusqu'à 10	Automne 2006	17,8	27,3	54,9
	Automne 2007	16,7	24,2	59,1
	Automne 2008	16,8	24,4	58,7
Se rappelle les tables de soustraction jusqu'à 10	Automne 2006	29,4	31,4	39,2
	Automne 2007	26,1	29,9	44,0
	Automne 2008	24,4	29,5	46,2
Représente et compare les nombres (pair, impair, plus grand que, plus petit que, égal à)	Automne 2006	6,4	22,1	71,5
	Automne 2007	6,5	21,3	72,2
	Automne 2008	7,2	20,3	72,5
Comprend la valeur de position jusqu'à 100	Automne 2006	11,4	26,9	61,8
	Automne 2007	12,4	26,5	61,1
	Automne 2008	13,5	26,2	60,3
Reconnaît, prolonge et décrit des régularités mathématiques	Automne 2006	9,4	35,2	55,4
	Automne 2007	9,3	33,9	56,8
	Automne 2008	9,7	33,2	57,1
Résout et conçoit des problèmes d'addition et de soustraction sous forme d'énoncés	Automne 2006	14,7	31,9	53,4
	Automne 2007	15,2	32,8	52,0
	Automne 2008	16,3	30,9	52,8
Lit et interprète des graphiques	Automne 2006	9,3	28,9	61,8
	Automne 2007	9,1	31,0	59,9
	Automne 2008	10,2	31,8	58,0
Prédit un élément d'une régularité répétitive	Automne 2009*	7,8	41,6	48,7
Comprend que le symbole d'égalité signifie l'égalité entre les termes de chaque côté	Automne 2009*	17,6	38,2	42,2
Comprend qu'un nombre entier peut être représenté de différentes façons (jusqu'à 100)	Automne 2009*	10,5	29,0	58,5
Utilise des stratégies de calcul mental pour trouver les réponses aux additions et aux soustractions des nombres jusqu'à 18	Automne 2009*	15,5	36,6	45,8

*\*Des changements ont été apportés aux compétences en notions de calcul ou « numeracy » en 2009. Une catégorie, Inférieur aux exigences minimales, a aussi été ajoutée. Ainsi, la somme des données pour 2009 n'égal pas 100 %.*

**Tableau 7 : Évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> année – notions de calcul au début du programme français de 3<sup>e</sup> année (pourcentage d'élèves)**

Compétences en notions de calcul	Année	A besoin de soutien continu	A besoin d'être guidé pour répondre aux attentes	Répond aux attentes
Trie les objets selon la forme et la grandeur	Automne 2006	3,4	17,8	78,8
	Automne 2007	4,5	28,8	66,7
	Automne 2008	3,9	17,9	78,2
Choisit l'unité de mesure adéquate pour estimer et mesurer la longueur des objets	Automne 2006	3,1	14,0	82,9
	Automne 2007	3,5	22,2	74,2
	Automne 2008	6,5	16,3	77,2
Se rappelle les tables d'addition jusqu'à 10	Automne 2006	11,6	23,6	64,8
	Automne 2007	7,1	29,8	63,1
	Automne 2008	7,5	23,1	69,4
Se rappelle les tables de soustraction jusqu'à 10	Automne 2006	25,3	29,4	45,3
	Automne 2007	17,4	40,2	42,4
	Automne 2008	15,0	37,6	47,4
Représente et compare les nombres (pair, impair, plus grand que, plus petit que, égal à)	Automne 2006	2,7	19,8	77,6
	Automne 2007	4,0	26,5	69,4
	Automne 2008	3,9	17,6	78,5
Comprend la valeur de position jusqu'à 100	Automne 2006	3,9	23,1	73,0
	Automne 2007	8,6	29,5	61,9
	Automne 2008	4,9	23,6	71,5
Reconnaît, prolonge et décrit des régularités mathématiques	Automne 2006	4,6	28,7	66,7
	Automne 2007	4,3	34,1	61,6
	Automne 2008	3,9	20,5	75,6
Résout et conçoit des problèmes d'addition et de soustraction sous forme d'énoncés	Automne 2006	8,4	30,6	61,0
	Automne 2007	7,3	31,8	60,9
	Automne 2008	7,3	26,7	66,1
Lit et interprète des graphiques	Automne 2006	3,1	21,9	74,9
	Automne 2007	3,0	25,5	71,5
	Automne 2008	6,2	19,7	74,1
Prédit un élément d'une régularité répétitive	Automne 2009*	4,2	37,6	57,5
Comprend que le symbole d'égalité signifie l'égalité entre les termes de chaque côté	Automne 2009*	11,7	32,0	55,6
Comprend qu'un nombre entier peut être représenté de différentes façons (jusqu'à 100)	Automne 2009*	3,3	19,4	76,6
Utilise des stratégies de calcul mental pour trouver les réponses aux additions et aux soustractions des nombres jusqu'à 18	Automne 2009*	11,4	37,6	50,2

*\*Des changements ont été apportés aux compétences en notions de calcul ou « numeracy » en 2009. Une catégorie, Inférieur aux exigences minimales, a aussi été ajoutée. Ainsi, la somme des données pour 2009 n'égal pas 100 %.*

**Tableau 8 : Évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> année – notions de calcul au début du programme d’immersion française de 3<sup>e</sup> année (pourcentage d’élèves)**

Compétences en notions de calcul	Année	A besoin de soutien continu	A besoin d’être guidé pour répondre aux attentes	Répond aux attentes
Trie les objets selon la forme et la grandeur	Automne 2006	6,2	28,4	65,5
	Automne 2007	5,5	25,6	68,9
	Automne 2008	5,0	27,3	67,7
Choisit l’unité de mesure adéquate pour estimer et mesurer la longueur des objets	Automne 2006	8,0	28,7	63,3
	Automne 2007	6,7	29,3	64,0
	Automne 2008	4,2	27,2	68,6
Se rappelle les tables d’addition jusqu’à 10	Automne 2006	16,1	29,8	54,1
	Automne 2007	13,7	25,8	60,5
	Automne 2008	12,2	22,7	65,0
Se rappelle les tables de soustraction jusqu’à 10	Automne 2006	28,4	35,3	36,3
	Automne 2007	22,9	32,3	44,9
	Automne 2008	18,6	26,6	54,8
Représente et compare les nombres (pair, impair, plus grand que, plus petit que, égal à)	Automne 2006	3,9	21,8	74,3
	Automne 2007	4,0	20,7	75,4
	Automne 2008	5,5	18,7	75,8
Comprend la valeur de position jusqu’à 100	Automne 2006	7,8	27,5	64,7
	Automne 2007	8,1	23,3	68,6
	Automne 2008	7,6	24,1	68,2
Reconnaît, prolonge et décrit des régularités mathématiques	Automne 2006	5,5	32,1	62,4
	Automne 2007	5,0	31,5	63,4
	Automne 2008	5,9	28,8	65,3
Résout et conçoit des problèmes d’addition et de soustraction sous forme d’énoncés	Automne 2006	12,6	34,0	53,4
	Automne 2007	10,6	27,5	61,9
	Automne 2008	11,7	31,0	57,3
Lit et interprète des graphiques	Automne 2006	7,7	34,4	57,9
	Automne 2007	4,5	31,6	63,9
	Automne 2008	8,1	33,2	58,7
Prédit un élément d’une régularité répétitive	Automne 2009*	4,9	40,2	54,7
Comprend que le symbole d’égalité signifie l’égalité entre les termes de chaque côté	Automne 2009*	11,3	36,6	51,8
Comprend qu’un nombre entier peut être représenté de différentes façons (jusqu’à 100)	Automne 2009*	6,2	30,1	63,5
Utilise des stratégies de calcul mental pour trouver les réponses aux additions et aux soustractions des nombres jusqu’à 18	Automne 2009*	10,8	38,2	50,6

\*Des changements ont été apportés aux compétences en notions de calcul ou « numeracy » en 2009. Une catégorie, Inférieur aux exigences minimales, a aussi été ajoutée. Ainsi, la somme des données pour 2009 n’égale pas 100 %.

## Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires

### Introduction

Les élèves manitobains de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> années font l'objet d'une évaluation provinciale en classe de leurs compétences en notions de calcul, en engagement scolaire, en lecture et en écriture. Les enseignants basent les évaluations sur leurs observations, leurs conversations avec l'élève et son travail en classe. Ils communiquent les niveaux de performance des élèves au cours des deux dernières semaines de janvier. Les critères d'évaluation, y compris les compétences, les échelles de notation et les indicateurs de résultats, sont fournis par le Ministère et sont utilisés par les enseignants pour communiquer les résultats obtenus aux parents et au Ministère.

Les données recueillies pour cette évaluation sont transmises au Ministère par une application Web en ligne. Celle-ci permet d'obtenir les résultats par élève et par école selon la compétence et elle produit également des rapports individuels pour chaque élève. De plus, les écoles peuvent créer un fichier de données brutes qui peut être utilisé pour une analyse plus poussée des données à l'échelle de l'élève. Cette analyse peut permettre l'étude des pratiques et des méthodes en cours, et ce afin de s'assurer que les meilleures stratégies sont utilisées pour favoriser le développement et la croissance chez l'élève.

On s'attend à ce que les écoles et les divisions scolaires joignent une analyse de leurs résultats à un rapport à la collectivité. Afin de les aider, le Ministère fournira, pour chaque année scolaire, les rapports sommaires des résultats provinciaux et divisionnaires pour toutes les compétences par programme scolaire.

L'évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires a été implantée complètement au cours de l'année scolaire 2007-2008. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en consultant le site Web du Ministère au [www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eval\\_7\\_8.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eval_7_8.html).

Le document *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux* est une aide complémentaire pour l'interprétation et il est disponible sur le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.

## Résultats de l'évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires

Les tableaux ci-dessous présentent le sommaire des résultats provinciaux de l'évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires. Prenez note que la politique a été implantée complètement en 2007-2008. Il faut garder à l'esprit un certain nombre d'éléments lorsqu'on interprète les données tirées des évaluations des années intermédiaires :

- Les élèves figurant dans la colonne « Inférieur aux exigences minimales » sont ceux dont le travail relatif aux compétences évaluées se situe bien au-delà du programme de l'année d'études en raison de difficultés d'apprentissage ou du besoin d'apprendre une nouvelle langue.
- Bien que les compétences en lecture et en écriture soient les mêmes en français et en anglais, les différences au niveau de l'évaluation et de l'enseignement de la langue font qu'on ne puisse pas directement comparer les résultats entre les langues.

**Tableau 9 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – « number sense » et « number skills », à mi-parcours de la 7<sup>e</sup> année, programme anglais (pourcentage d'élèves)**

Compétences en « number sense »	Année	Inférieur aux exigences minimales	N'atteint pas encore le niveau de performance à mi-parcours	Atteint presque le niveau de performance à mi-parcours	Atteint le niveau de performance à mi-parcours
Ordonne des fractions	Janvier 2008	4,0	11,8	29,6	54,7
	Janvier 2009	2,8	11,7	29,1	56,4
	Janvier 2010	3,2	12,0	29,0	55,8
Ordonne des nombres décimaux	Janvier 2008	3,9	9,3	23,3	63,5
	Janvier 2009	2,7	9,0	23,3	64,9
	Janvier 2010	2,9	8,6	22,5	66,0
Représente les nombres de diverses façons (par ex., nombre décimal, fraction)	Janvier 2008	3,9	11,6	25,1	59,5
	Janvier 2009	2,6	10,8	24,7	61,9
	Janvier 2010	2,9	9,7	25,1	62,3
Utilise des régularités numériques pour résoudre des problèmes mathématiques	Janvier 2008	4,0	18,2	37,7	40,1
	Janvier 2009	3,2	15,4	37,8	43,6
	Janvier 2010	3,3	18,0	36,0	42,7
Utilise une variété de stratégies pour effectuer un calcul mental et expliquer son raisonnement	Janvier 2008	4,0	17,5	35,7	42,8
	Janvier 2009	2,8	16,8	34,6	45,8
	Janvier 2010	3,3	14,9	34,5	47,3



**Tableau 10 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – sens du nombre et habiletés mathématiques, à mi-parcours de la 7<sup>e</sup> année, programme français (pourcentage d'élèves)**

Compétences en sens du nombre	Année	Inférieur aux exigences minimales	N'atteint pas encore le niveau de performance à mi-parcours	Atteint presque le niveau de performance à mi-parcours	Atteint le niveau de performance à mi-parcours
Ordonne des fractions	Janvier 2008	0,8	7,7	31,9	59,6
	Janvier 2009	1,1	7,7	29,2	62,1
	Janvier 2010	3,4	7,9	25,8	62,9
Ordonne des nombres décimaux	Janvier 2008	0,8	7,4	18,6	73,1
	Janvier 2009	1,1	7,7	15,6	75,6
	Janvier 2010	3,4	9,5	15,8	71,3
Représente les nombres de diverses façons (par ex., nombre décimal, fraction)	Janvier 2008	0,8	10,1	29,3	59,8
	Janvier 2009	1,1	9,0	21,2	68,7
	Janvier 2010	3,4	8,2	21,3	67,1
Utilise des régularités numériques pour résoudre des problèmes mathématiques	Janvier 2008	0,8	20,5	38,6	40,2
	Janvier 2009	1,3	14,6	36,1	48,0
	Janvier 2010	3,7	11,6	41,1	43,7
Utilise une variété de stratégies pour effectuer un calcul mental et expliquer son raisonnement	Janvier 2008	0,8	23,1	44,4	31,6
	Janvier 2009	1,1	15,4	27,3	56,2
	Janvier 2010	5,3	14,5	32,6	47,6

**Tableau 11 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – sens du nombre et habiletés mathématiques, à mi-parcours de la 7<sup>e</sup> année, programme d’immersion française (pourcentage d’élèves)**

Compétences en sens du nombre	Année	Inférieur aux exigences minimales	N’atteint pas encore le niveau de performance à mi-parcours	Atteint presque le niveau de performance à mi-parcours	Atteint le niveau de performance à mi-parcours
Ordonne des fractions	Janvier 2008	0,1	4,4	29,3	66,2
	Janvier 2009	0,5	5,5	25,7	68,3
	Janvier 2010	0,1	4,6	23,3	72,0
Ordonne des nombres décimaux	Janvier 2008	0,1	2,6	17,3	80,0
	Janvier 2009	0,3	5,1	19,1	75,5
	Janvier 2010	0,4	5,9	18,9	74,8
Représente les nombres de diverses façons (par ex., nombre décimal, fraction)	Janvier 2008	0,1	4,0	20,9	75,0
	Janvier 2009	0,5	6,2	21,2	72,1
	Janvier 2010	0,2	4,4	16,9	78,5
Utilise des régularités numériques pour résoudre des problèmes mathématiques	Janvier 2008	0,1	8,7	39,7	51,6
	Janvier 2009	0,4	8,1	30,1	61,4
	Janvier 2010	0,2	8,3	34,9	56,6
Utilise une variété de stratégies pour effectuer un calcul mental et expliquer son raisonnement	Janvier 2008	0,1	10,7	35,1	54,1
	Janvier 2009	0,7	9,9	35,1	54,3
	Janvier 2010	0,3	10,0	29,4	60,3

Vous trouverez ci-après une synthèse de l'engagement des élèves de 7<sup>e</sup> année vis-à-vis leur apprentissage. Quatre critères ont été utilisés par les enseignants pour évaluer les élèves par rapport à chacune des sous-compétences indiquées dans le rapport. Ces critères sont : en émergence (l'élève manifeste parfois le comportement décrit), en croissance (l'élève manifeste souvent le comportement décrit), acquis (l'élève manifeste presque toujours le comportement décrit) et variable (l'élève manifeste le comportement dans certaines circonstances ou situations mais pas dans toutes).

Le total des lignes n'est pas égale à 100 % car la compétence en engagement n'a pas été évaluée pour une très faible proportion d'élèves en raison d'une grave condition ou d'un problème lié à la santé mentale ou à une déficience cognitive.

**Tableau 12 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – « student engagement », à mi-parcours de la 7<sup>e</sup> année, programme anglais (pourcentage d'élèves)**

Compétences	Année	En émergence	En croissance	Acquis	Variable
Démontre de l'intérêt pour son apprentissage	Janvier 2008	22,2	33,2	37,7	7,0
	Janvier 2009	17,8	32,4	42,8	5,5
	Janvier 2010	17,0	31,6	45,0	4,8
S'engage à faire son autoévaluation	Janvier 2008	26,7	34,1	32,5	6,7
	Janvier 2009	23,1	34,4	35,5	5,2
	Janvier 2010	21,4	33,7	38,7	4,2
Est conscient des buts d'apprentissage (dans une matière, à titre personnel)	Janvier 2008	23,0	34,5	36,1	6,4
	Janvier 2009	19,0	34,2	40,3	4,8
	Janvier 2010	17,7	33,1	43,4	3,9
Participe aux leçons	Janvier 2008	18,2	32,6	42,6	6,6
	Janvier 2009	16,2	31,8	45,1	5,4
	Janvier 2010	15,8	30,1	47,7	4,9
Assume ses responsabilités pour les travaux scolaires	Janvier 2008	18,2	27,0	46,3	8,4
	Janvier 2009	15,7	27,1	49,3	6,0
	Janvier 2010	14,9	25,9	51,7	5,5

**Tableau 13 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires –  
engagement de l'élève, à mi-parcours de la 7<sup>e</sup> année,  
programme français (pourcentage d'élèves)**

<b>Compétences</b>	<b>Année</b>	<b>En émergence</b>	<b>En croissance</b>	<b>Acquis</b>	<b>Variable</b>
Comprend les réalités linguistiques et culturelles francophones	Janvier 2008	41,0	30,3	19,7	9,0
	Janvier 2009	22,0	23,1	40,3	13,5
	Janvier 2010	33,7	32,6	31,6	2,1
Exprime des valeurs et manifeste des comportements qui démontrent une identité francophone	Janvier 2008	37,5	37,8	15,7	9,0
	Janvier 2009	19,1	28,4	39,0	12,7
	Janvier 2010	36,6	30,3	29,2	3,9
Démontre de l'intérêt pour son apprentissage	Janvier 2008	22,3	41,2	30,1	6,4
	Janvier 2009	15,9	24,7	52,0	7,2
	Janvier 2010	23,2	33,2	39,2	3,9
S'engage à faire son autoévaluation	Janvier 2008	29,0	40,4	25,3	5,3
	Janvier 2009	19,6	28,6	42,2	8,8
	Janvier 2010	27,1	36,1	33,2	3,2
Est conscient des buts d'apprentissage (dans une matière, à titre personnel)	Janvier 2008	23,1	42,8	27,9	6,1
	Janvier 2009	17,0	25,7	50,9	5,6
	Janvier 2010	18,4	45,3	32,9	2,6
Participe aux leçons	Janvier 2008	18,9	41,5	33,5	6,1
	Janvier 2009	14,3	28,1	48,3	8,8
	Janvier 2010	23,7	32,4	38,9	5,0
Assume ses responsabilités pour les travaux scolaires	Janvier 2008	12,2	26,6	55,3	5,9
	Janvier 2009	12,7	21,2	59,2	6,1
	Janvier 2010	16,8	24,2	55,3	3,2

**Tableau 14 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – engagement de l'élève, à mi-parcours de la 7<sup>e</sup> année, programme d'immersion française (pourcentage d'élèves)**

Compétences	Année	En émergence	En croissance	Acquis	Variable
Utilise le français en tant qu'outil de croissance	Janvier 2008	39,9	42,9	14,0	3,2
	Janvier 2009	36,0	37,1	19,9	6,5
	Janvier 2010	32,7	37,9	24,6	4,5
Démontre de l'intérêt pour son apprentissage	Janvier 2008	21,2	40,6	35,5	2,6
	Janvier 2009	17,0	38,1	42,0	2,7
	Janvier 2010	12,0	38,1	46,6	3,1
S'engage à faire son autoévaluation	Janvier 2008	22,0	42,7	33,3	2,0
	Janvier 2009	20,8	39,9	36,5	2,6
	Janvier 2010	16,5	42,6	38,5	2,2
Est conscient des buts d'apprentissage (dans une matière, à titre personnel)	Janvier 2008	17,1	43,6	36,9	2,4
	Janvier 2009	17,1	40,5	40,2	1,9
	Janvier 2010	13,1	38,0	46,5	2,1
Participe aux leçons	Janvier 2008	13,3	40,1	43,3	3,3
	Janvier 2009	17,3	35,4	44,0	3,2
	Janvier 2010	15,6	31,8	50,2	2,2
Assume ses responsabilités pour les travaux scolaires	Janvier 2008	14,6	30,3	51,1	4,1
	Janvier 2009	15,3	27,2	53,4	3,9
	Janvier 2010	10,7	28,0	57,6	3,5

Vous trouverez ci-après une synthèse du niveau de performance à mi-parcours des élèves de 8<sup>e</sup> année dans les compétences déterminées en lecture et en écriture. Les élèves figurant dans la colonne « Inférieur aux exigences minimales » sont ceux dont le travail se situe bien en-deçà du programme de l'année d'études en raison de difficultés d'apprentissage ou du besoin d'apprendre une nouvelle langue.

**Tableau 15 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires –  
« reading » et « writing », à mi-parcours de la 8<sup>e</sup> année,  
programme anglais (pourcentage d'élèves)**

<b>Compétences</b>	<b>Année</b>	<b>Inférieur aux exigences minimales</b>	<b>N'atteint pas encore le niveau de performance à mi-parcours</b>	<b>Atteint presque le niveau de performance à mi-parcours</b>	<b>Atteint le niveau de performance à mi-parcours</b>
Comprend les idées clés dans une variété de textes	Janvier 2008	3,4	8,7	28,4	59,5
	Janvier 2009	3,2	8,1	29,0	59,7
	Janvier 2010	3,6	7,3	27,5	61,6
Interprète une variété de textes	Janvier 2008	3,5	11,1	30,7	54,7
	Janvier 2009	3,2	11,0	31,1	54,7
	Janvier 2010	3,6	9,4	29,9	57,1
Réagit de façon critique à une variété de textes	Janvier 2008	3,6	13,5	35,3	47,6
	Janvier 2009	3,2	13,7	34,9	48,1
	Janvier 2010	3,7	11,4	34,8	50,1
Génère, choisit et organise des idées qui facilitent la compréhension du lecteur	Janvier 2008	3,5	11,0	33,8	51,7
	Janvier 2009	3,3	10,9	34,3	51,5
	Janvier 2010	3,7	9,6	33,8	52,9
Choisit un langage qui aura un impact sur le lecteur	Janvier 2008	3,5	13,0	38,6	44,9
	Janvier 2009	3,3	12,7	39,4	44,5
	Janvier 2010	3,7	11,0	38,6	46,8
Utilise les règles de la langue (par ex., orthographe, grammaire) et des ressources pour réviser et corriger afin de rendre ses idées compréhensibles	Janvier 2008	3,8	12,9	31,5	51,9
	Janvier 2009	3,4	12,9	33,0	50,8
	Janvier 2010	4,0	10,8	34,3	50,9

**Tableau 16 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – lecture et écriture, à mi-parcours de la 8<sup>e</sup> année, programme français (pourcentage d'élèves)**

Compétences	Année	Inférieur aux exigences minimales	N'atteint pas encore le niveau de performance à mi-parcours	Atteint presque le niveau de performance à mi-parcours	Atteint le niveau de performance à mi-parcours
Comprend les idées clés dans une variété de textes	Janvier 2008	1,9	10,4	30,1	57,7
	Janvier 2009	1,3	10,8	28,6	59,3
	Janvier 2010	0,5	9,8	31,8	57,8
Interprète une variété de textes	Janvier 2008	1,6	13,4	31,4	53,6
	Janvier 2009	1,3	13,2	33,6	51,9
	Janvier 2010	0,8	13,5	35,5	50,1
Réagit de façon critique à une variété de textes	Janvier 2008	1,9	17,2	35,8	45,1
	Janvier 2009	1,3	13,2	39,7	45,8
	Janvier 2010	1,1	13,0	39,0	46,9
Génère, choisit et organise des idées qui facilitent la compréhension du lecteur	Janvier 2008	2,5	11,2	27,6	58,7
	Janvier 2009	1,6	11,6	39,4	47,4
	Janvier 2010	1,1	7,4	35,3	56,2
Choisit un langage qui aura un impact sur le lecteur	Janvier 2008	2,5	13,7	36,1	47,8
	Janvier 2009	1,6	14,8	32,3	51,3
	Janvier 2010	1,1	13,8	38,7	46,4
Utilise les règles de la langue (par ex., orthographe, grammaire) et des ressources pour réviser et corriger afin de rendre ses idées compréhensibles	Janvier 2008	2,7	20,5	35,5	41,3
	Janvier 2009	1,6	17,7	36,5	44,2
	Janvier 2010	1,6	18,6	38,2	41,6

**Tableau 17 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – « reading » et « writing », à mi-parcours de la 8<sup>e</sup> année, programme d’immersion française (pourcentage d’élèves)**

Compétences	Année	Inférieur aux exigences minimales	N’atteint pas encore le niveau de performance à mi-parcours	Atteint presque le niveau de performance à mi-parcours	Atteint le niveau de performance à mi-parcours
Comprend les idées clés dans une variété de textes	Janvier 2008	0,2	1,8	21,7	76,3
	Janvier 2009	0,3	1,4	18,8	79,5
	Janvier 2010	0,3	1,6	19,8	78,2
Interprète une variété de textes	Janvier 2008	0,2	3,2	27,3	69,4
	Janvier 2009	0,4	2,8	25,6	71,2
	Janvier 2010	0,3	2,8	25,3	71,6
Réagit de façon critique à une variété de textes	Janvier 2008	0,2	4,3	30,5	65,0
	Janvier 2009	0,4	4,0	34,1	61,5
	Janvier 2010	0,3	3,8	31,1	64,7
Génère, choisit et organise des idées qui facilitent la compréhension du lecteur	Janvier 2008	0,2	2,5	29,8	67,5
	Janvier 2009	0,4	4,0	34,6	61,0
	Janvier 2010	0,3	3,1	31,5	65,0
Choisit un langage qui aura un impact sur le lecteur	Janvier 2008	0,3	4,6	36,5	58,6
	Janvier 2009	0,4	4,3	37,7	57,6
	Janvier 2010	0,3	3,3	35,6	60,8
Utilise les règles de la langue (par ex., orthographe, grammaire) et des ressources pour réviser et corriger afin de rendre ses idées compréhensibles	Janvier 2008	0,3	4,1	31,1	64,4
	Janvier 2009	0,6	4,4	29,6	65,5
	Janvier 2010	0,4	3,5	30,6	65,5



**Tableau 18 : Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires – lecture et écriture, à mi-parcours de la 8<sup>e</sup> année, programme d’immersion française (pourcentage d’élèves)**

Compétences	Année	Inférieur aux exigences minimales	N’atteint pas encore le niveau de performance à mi-parcours	Atteint presque le niveau de performance à mi-parcours	Atteint le niveau de performance à mi-parcours
Comprend les idées clés dans une variété de textes	Janvier 2008	0,6	3,7	27,8	67,9
	Janvier 2009	0,5	4,6	30,0	65,0
	Janvier 2010	0,6	3,6	28,9	67,0
Interprète une variété de textes	Janvier 2008	0,6	6,4	30,3	62,7
	Janvier 2009	0,3	9,7	35,6	54,4
	Janvier 2010	0,6	5,8	33,5	60,2
Réagit de façon critique à une variété de textes	Janvier 2008	0,6	9,3	39,0	51,1
	Janvier 2009	0,3	11,5	41,0	47,2
	Janvier 2010	0,6	8,5	35,8	55,0
Génère, choisit et organise des idées qui facilitent la compréhension du lecteur	Janvier 2008	0,6	5,4	32,5	61,5
	Janvier 2009	0,3	6,2	36,4	57,1
	Janvier 2010	0,6	4,8	30,6	64,1
Choisit un langage qui aura un impact sur le lecteur	Janvier 2008	0,6	8,5	40,9	50,0
	Janvier 2009	0,3	9,7	45,2	44,8
	Janvier 2010	0,6	8,6	39,3	51,5
Utilise les règles de la langue (par ex., orthographe, grammaire) et des ressources pour réviser et corriger afin de rendre ses idées compréhensibles	Janvier 2008	0,6	12,2	36,3	51,0
	Janvier 2009	0,5	13,6	42,5	43,5
	Janvier 2010	0,7	12,3	44,0	43,0

## Tests provinciaux basés sur les normes de 12<sup>e</sup> année

### Introduction

Les tests basés sur les normes sont des tests provinciaux pour les cours de niveau « S » (spécialisé) en mathématiques et en langues auxquels les élèves des programmes français, d’immersion française et d’anglais doivent participer. Les élèves qui font partie du Programme d’études technologiques n’ont pas à s’inscrire aux cours de niveau « S ». S’ils choisissent toutefois de s’inscrire à ces cours, ils doivent participer aux tests basés sur les normes. Ces tests sont administrés à la fin de chaque semestre<sup>1</sup> et comptent pour 30 % de la note finale du cours. Ces tests à critères ont pour but de fournir de l’information pertinente sur les connaissances et les habiletés des élèves par rapport aux résultats d’apprentissage énoncés dans les programmes d’études provinciaux. Cette information est utile pour objectiver les pratiques pédagogiques utilisées par les enseignants. Les tests sont élaborés par des enseignants qui siègent aux comités provinciaux sous la direction du ministère de l’Éducation du Manitoba. Ils sont corrigés par les enseignants dans leur école ou leur division scolaire à l’aide des guides de correction fournis par le Ministère. Ce dernier organise également la formation pour la correction.

Les écoles et les divisions scolaires reçoivent des statistiques sommaires qui les aident à utiliser les données lorsqu’elles évaluent leurs pratiques d’enseignement. Elles reçoivent également des renseignements relatifs au degré de congruence établi à partir des échantillons de cahier de tests corrigés au Ministère, sauf pour les mathématiques du consommateur car le test comprend plusieurs parties administrées à différents moments, y compris un portfolio.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces tests, y compris la politique sur les exemptions, les adaptations, l’admissibilité et les exigences de participation à la page de l’évaluation du site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/tests.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/tests.html)>.

Le document *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux* présente les lignes directrices pour interpréter ces résultats et il est disponible sur le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.

Il faut garder à l’esprit un certain nombre d’éléments lorsqu’on interprète les données tirées des tests basés sur les normes de 12<sup>e</sup> année :

- Bien que chaque test soit élaboré selon de strictes spécifications et mis à l’essai avant l’administration provinciale, les tests ne sont pas tout à fait identiques au fil du

<sup>1</sup> Le test basé sur les normes de mathématiques du consommateur se compose de trois parties : un portfolio qui s’étale sur tout le semestre, un projet à thème de trois jours vers la mi-semestre et un test écrit à la fin du semestre.

temps en termes de contenu couvert et de difficulté. Il faut donc faire attention en interprétant de faibles différences entre les moyennes provinciales et entre les taux de réussite d'une période à l'autre.

- Les élèves choisissent entre les trois cours de mathématiques en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts personnels. Ces cours répondent différemment à ces besoins. On ne peut donc pas comparer entre eux les différents tests de mathématiques et les résultats.
- Les tests de langues (anglais, français pour le programme d'immersion française et pour le programme français) sont basés sur leur programme d'études respectif. Ces tests et leurs résultats ne peuvent donc pas être comparés.

### Résultats obtenus aux tests basés sur les normes

Les tableaux ci-dessous présentent les sommaires des résultats obtenus à ces tests lors des cinq dernières années.

**Tableau 19 : English Language Arts pour les élèves de 12<sup>e</sup> année**

Population étudiante	Date	Nombre d'élèves	Pourcentage de réussite	Moyenne provinciale
Obligatoire pour les élèves du programme anglais	Janvier 2006	8065	86,4	66,9
	Juin 2006	4773	81,9	63,9
	Janvier 2007	7924	80,1	63,7
	Juin 2007	4892	82,6	64,2
	Janvier 2008	8263	81,6	63,9
	Juin 2008	4936	83,8	65,8
	Janvier 2009	8170	84,7	65,9
	Juin 2009	5464	78,9	63,6
	Janvier 2010	7869	85,0	66,3
	Juin 2010	5967	80,3	63,9

**Tableau 20 : Français pour les élèves de 12<sup>e</sup> année du programme français**

Population étudiante	Date	Nombre d'élèves	Pourcentage de réussite	Moyenne provinciale
Obligatoire pour les élèves du programme français	Janvier 2006	138	84,8	64,8
	Juin 2006	149	90,6	66,6
	Janvier 2007	133	94,7	66,5
	Juin 2007	174	90,2	69,0
	Janvier 2008	162	92,0	68,7
	Juin 2008	145	87,6	66,3
	Janvier 2009	53	100,0	75,3
	Juin 2009	205	95,6	72,9
	Janvier 2010	104	97,1	72,0
	Juin 2010	165	87,3	71,0

**Tableau 21 : Français pour les élèves de 12<sup>e</sup> année du programme d'immersion française**

Population étudiante	Date	Nombre d'élèves	Pourcentage de réussite	Moyenne provinciale
Obligatoire pour les élèves du programme d'immersion française	Janvier 2006	294	85,0	65,7
	Juin 2006	452	88,5	68,1
	Janvier 2007	386	86,8	66,5
	Juin 2007	367	94,0	69,8
	Janvier 2008	317	89,3	67,2
	Juin 2008	402	88,1	67,7
	Janvier 2009	377	93,9	69,4
	Juin 2009	391	89,3	69,3
	Janvier 2010	369	95,1	71,7
	Juin 2010	461	90,5	69,3

**Tableau 22 : Mathématiques appliquées pour les élèves de 12<sup>e</sup> année**

Population étudiante	Date	Nombre d'élèves	Pourcentage de réussite	Moyenne provinciale
Obligatoire pour les élèves qui veulent des crédits dans le cours, administré dans la langue d'enseignement	Janvier 2006	1274	62,0	54,3
	Juin 2006	1796	76,5	61,7
	Janvier 2007	1345	82,3	64,8
	Juin 2007	2008	81,8	64,2
	Janvier 2008	1320	79,5	63,6
	Juin 2008	1925	79,4	63,0
	Janvier 2009	1474	75,2	61,0
	Juin 2009	1932	71,3	59,1
	Janvier 2010	1551	70,4	58,5
	Juin 2010	1895	69,0	57,8

**Tableau 23 : Mathématiques du consommateur pour les élèves de 12<sup>e</sup> année**

Population étudiante	Date	Nombre d'élèves	Pourcentage de réussite	Moyenne provinciale
Obligatoire pour les élèves qui veulent des crédits dans le cours, administré dans la langue d'enseignement	Janvier 2006	1849	85,9	65,0
	Juin 2006	2952	83,8	62,9
	Janvier 2007	2047	80,7	63,0
	Juin 2007	2732	79,6	62,1
	Janvier 2008	2168	85,4	64,4
	Juin 2008	2887	85,7	64,8
	Janvier 2009	2056	79,3	62,4
	Juin 2009	3228	83,0	63,5
	Janvier 2010	2344	81,7	62,3
	Juin 2010	3153	83,2	63,7

**Tableau 24 : Pré-calcul pour les élèves de 12<sup>e</sup> année**

Population étudiante	Date	Nombre d'élèves	Pourcentage de réussite	Moyenne provinciale
Obligatoire pour les élèves qui veulent des crédits dans le cours, administré dans la langue d'enseignement	Janvier 2006	2160	74,7	63,2
	Juin 2006	2719	79,4	67,3
	Janvier 2007	2309	70,4	62,3
	Juin 2007	2625	81,3	67,9
	Janvier 2008	2149	82,3	68,7
	Juin 2008	2736	76,1	65,1
	Janvier 2009	2393	77,2	66,2
	Juin 2009	2647	79,8	66,6
	Janvier 2010	2259	74,0	62,7
	Juin 2010	2539	81,2	68,5

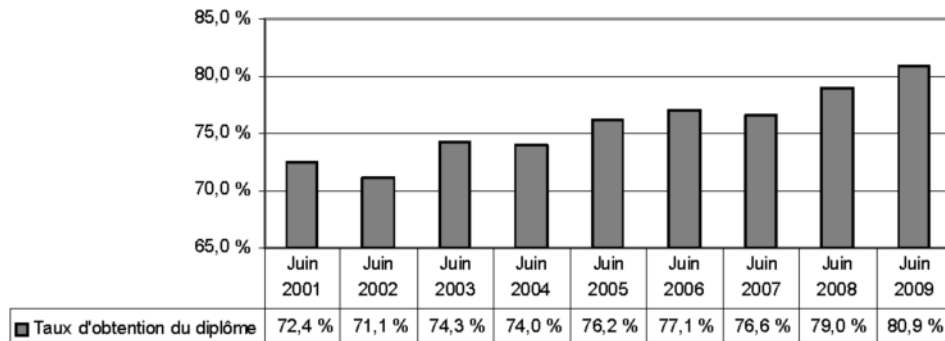
## Obtention du diplôme d'études secondaires

Chaque année, le ministère de l'Éducation du Manitoba effectue une étude pour déterminer le nombre d'élèves qui obtiennent le diplôme d'études secondaires au Manitoba. Pour savoir combien d'élèves de la 9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année terminent respectivement les études secondaires, le nombre total des diplômés des écoles secondaires publiques et des écoles indépendantes subventionnées de chaque année est divisé par le nombre total des inscriptions de la 9<sup>e</sup> année d'il y a quatre ans. Le résultat obtenu est généralement désigné taux d'obtention du diplôme et indique le pourcentage d'élèves qui terminent respectivement les études secondaires en quatre ans.

Il faudrait noter que les élèves ne sont pas suivis individuellement. Le calcul du nombre de diplômés du secondaire est par conséquent une méthode de calcul par approximation de l'obtention séquentielle de diplôme. La différence entre le taux annuel et 100 % ne devrait pas nécessairement être considérée comme étant le taux d'abandon scolaire. Des élèves pourraient être en train de poursuivre des études secondaires, de fréquenter des écoles des Premières nations ou de faire des études à l'extérieur de la province, entre autres.

Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de la province en juin 2009 est de 80,9 %. Il a augmenté de 1,9 % par rapport à juin 2008. De manière générale, la tendance de ce taux au Manitoba est à la hausse ces dernières années. Le tableau suivant présente le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires provincial des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées de juin 2001 à juin 2009.

**Tableau 25 : Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba  
Écoles publiques et écoles indépendantes subventionnées  
Diplômés par rapport aux inscriptions de 9<sup>e</sup> année d'il y a quatre ans  
juin 2001 à juin 2009**



Source : ÉDUCATION MANITOBA. *Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba : Juin 2001 à juin 2009*, Winnipeg, Manitoba : Éducation Manitoba, 2010. Accessible en ligne au : [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux\\_etude/docs/taux.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux_etude/docs/taux.pdf).

## ÉVALUATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Le Manitoba participe à deux programmes d'évaluation à grande échelle qui donnent un aperçu du rendement des élèves du Manitoba et du contexte d'enseignement, à savoir : le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Une description de chaque programme et des résultats, sélectionnés et extraits des rapports publics, se trouvent ci-dessous. On peut trouver des liens vers ces rapports sur le site Web du Conseil des ministres de l'éducation (Canada) [CMEC] au [www.cmec.ca/Programs/assessment/Pages/default\\_fr.aspx](http://www.cmec.ca/Programs/assessment/Pages/default_fr.aspx).

### Programme pancanadien d'évaluation

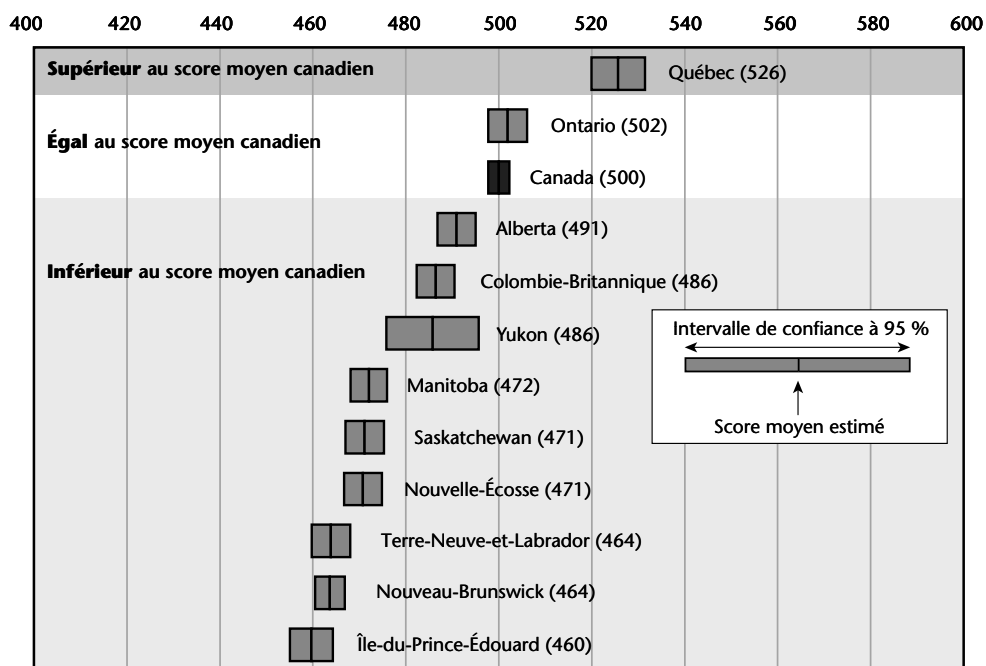
À l'échelle nationale, le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), élaboré par le CMEC et administré en collaboration avec les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux et les écoles, s'intéresse plus particulièrement à la réussite des élèves âgés de 13 ans au début de l'année scolaire (pour la plupart en 8<sup>e</sup> année) dans les domaines des mathématiques, des sciences et de la lecture. L'évaluation s'est déroulée pour la première fois au printemps de 2007 et elle devrait s'effectuer tous les trois ans. À chaque administration, un des domaines est la matière « principale » (ce qui signifie qu'elle fait l'objet d'une évaluation plus poussée sur un plus grand échantillon d'élèves), alors que les deux autres sont des matières secondaires (ce qui signifie moins d'élèves échantillonnés, moins de contenu couvert et moins d'analyse).

Au printemps de 2007, environ 3000 élèves dans 220 écoles au Manitoba et 30 000 élèves dans tout le Canada ont été évalués dans le cadre du PPCE 2007. Les élèves des programmes français et d'immersion française du Manitoba y ont participé en français. Les résultats du Manitoba sont communiqués pour l'ensemble des élèves, ainsi que par langue. C'est également le cas pour six autres provinces, à savoir le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Ce n'est qu'au Manitoba que le groupe francophone comprend les élèves du programme d'immersion française.

Les notes moyennes en lecture, la matière principale, sont présentées dans le graphique ci-après. La moyenne canadienne est de 500 avec un écart-type de 100 (ce qui signifie que les deux-tiers des élèves ont obtenu une note comprise entre 400 et 600). Le graphique indique pour chaque instance une note moyenne sous la forme d'un intervalle représenté par la largeur du rectangle. Appelés « intervalles de confiance », ces intervalles indiquent le degré de l'imprécision des résultats en raison du fait qu'on a utilisé des échantillons pour l'étude et non tous les élèves. Lorsqu'on compare les instances, moins ces fourchettes se chevauchent, plus le classement est un reflet fidèle de celui de tous les élèves des instances comparées, et pas seulement des échantillons. Pour finir, quant à l'interprétation, il est à noter que, même si une instance est classée en-dessous d'une autre, la différence peut être petite et insignifiante d'un point de vue pratique.

Par exemple, une différence de 25 points sur l'échelle du PPCE correspond à une différence de 3 à 4 pour cent pour les résultats moyens des tests d'une classe.

**Tableau 26 : Scores moyens et intervalles de confiance en lecture pour les instances canadiennes**



Source : CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (CMEC), *PPCE 2007 : Rapport sur l'évaluation des élèves de 13 ans en lecture, en mathématiques et en sciences*, Programme pancanadien d'évaluation, Toronto, Ontario, CMEC, 2008, p. 19. Reproduction autorisée.

Le graphique indique que le Manitoba (472 points) s'est classé au sixième rang des instances canadiennes et, en moyenne, ses résultats sont quelque peu inférieurs à la moyenne canadienne (500 points, pour une différence de 28 points, ce qui représente une faible différence au point de vue pratique).

Les résultats de l'évaluation du PPCE sont également exprimés selon la proportion d'élèves à différents niveaux de résultats. Trois de ces niveaux sont définis pour le PPCE. Le niveau 2 a pour description « niveau attendu » pour le groupe d'âge et 84 % des élèves manitobains ont au moins atteint le niveau 2 en lecture, par rapport à 88 % pour le Canada.

L'analyse par sexe a montré une différence de rendement selon le sexe en faveur des filles, au Manitoba et au Canada, celle du Manitoba étant une des plus faibles du pays. Cela est comparable à d'autres indications d'un écart de rendement selon le sexe entre les filles et les garçons en lecture et cela doit rester sous surveillance.

En ce qui concerne les systèmes scolaires francophones, les résultats ont été fournis pour sept instances. Le Manitoba s'est classé septième. Comme il est mentionné précédemment, les élèves du programme d'immersion française sont pris en compte



dans les résultats du Manitoba. Il est important de reconnaître que ceux-ci sont encore en train d'apprendre le français qui est pour eux une langue additionnelle et qu'ils sont moins exposés à la langue que les élèves francophones, que ce soit en milieu majoritaire ou minoritaire. Néanmoins, la plupart (69 %) de ce groupe au Manitoba (les élèves francophones et ceux issus de l'immersion française combinés) ont obtenu des résultats au niveau attendu ou meilleurs, à comparer aux 76 % à 86 % des autres groupes francophones en milieu minoritaire. Dans ces circonstances, ce résultat n'est pas surprenant, et il dresse en fait un portrait positif de nos élèves d'immersion française relativement à leurs compétences linguistiques. Cependant, le Manitoba doit relever le défi d'accroître davantage les habiletés et la confiance de ces élèves à réagir à ce qu'ils lisent en français, à établir des liens entre les choses qu'ils lisent et à en tirer des conclusions, ainsi qu'à employer le français écrit pour faire part de leurs idées.

Des questionnaires portant sur le contexte ont été remplis dans le cadre du PPCE, mais aucun résultat n'a été publié pour l'année scolaire 2007-2008. Les résultats feront l'objet d'une publication ultérieurement.

## Programme international pour le suivi des acquis des élèves

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui regroupe 30 pays et dont le Canada est membre. Le PISA est géré collectivement à l'échelle nationale par le CMEC, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada. Il suit le même cycle d'évaluation et s'intéresse aux mêmes domaines (voir ci-dessus) que le PPCE, mais il évalue les élèves âgés de 15 ans au 31 décembre de l'année scolaire (pour la plupart en 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année). Les évaluations du PISA ont eu lieu en 2000, 2003, 2006 et 2009.

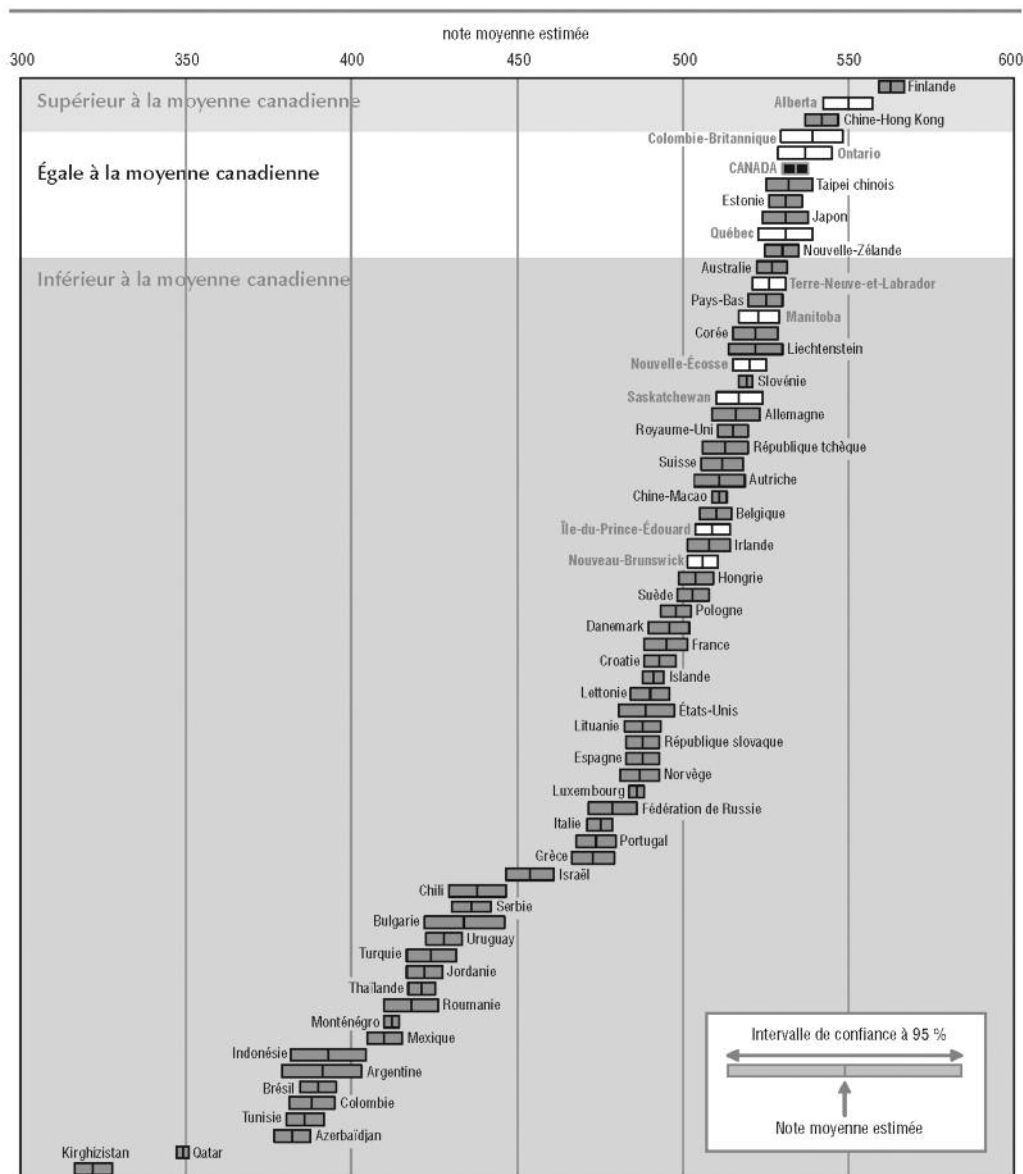
### Résultats des évaluations du PISA

Au printemps de 2006, environ 2000 élèves âgés de 15 ans dans 84 écoles au Manitoba et plus de 22 000 élèves dans tout le Canada ont été évalués dans le cadre du PISA. Cinquante-sept pays y ont participé, nombre d'entre eux n'étant pas membres de l'OCDE. Les résultats du Manitoba sont communiqués pour l'ensemble des élèves, ainsi que par langue. C'est également le cas pour quatre autres provinces, à savoir le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario, ce qui a permis des comparaisons entre les élèves des systèmes d'éducation francophones respectifs.

Les notes moyennes dans le domaine principal des sciences sont présentées dans le tableau ci-après (tableau 27). La moyenne de l'OCDE est de 500 avec un écart-type de 100 (ce qui signifie que les deux tiers des élèves ont obtenu une note comprise entre 400 et 600). Le tableau 27 indique pour chaque instance une note moyenne sous la forme d'un intervalle représenté par la largeur du rectangle. Ces « intervalles de confiance » indiquent le degré d'imprécision des résultats en raison du fait qu'on a utilisé des échantillons pour l'étude et non tous les élèves. Lorsqu'on compare les instances, moins ces intervalles se chevauchent, plus le classement est un reflet fidèle de celui de tous les élèves des instances comparées, et pas seulement de l'échantillon. Enfin, même si une

instance est classée en-dessous d'une autre, la différence peut être petite et insignifiante d'un point de vue pratique. Par exemple, une différence de 25 points sur l'échelle du PISA correspond à une différence de 3 ou 4 pour cent pour les résultats moyens des tests d'une classe.

**Tableau 27 : Notes moyennes et intervalles de confiance des provinces et des pays : sciences, échelle globale**



Source : Patrick BUSSIÈRE, Tamara KNIGHTON, Dianne PENNOCK, À la hauteur : Résultats canadiens de l'Étude PISA de l'OCDE, La performance des jeunes du Canada en science, en lecture et en mathématiques : Premiers résultats de 2006 pour les Canadiens de 15 ans, Ottawa, Ontario : Ressources humaines et Développement social Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada, 2007, p. 16. Produit numéro 81-590-XPX au catalogue de Statistique Canada – numéro 3. L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de Statistique Canada. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement de Statistique Canada. On peut se renseigner sur l'éventail des données de Statistique Canada en s'adressant aux bureaux régionaux de Statistique Canada, en se rendant sur le site Web de l'organisme au <[www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)> ou en composant sans frais le 1 800 263-1136.

Le tableau montre que le Canada (534 points) a obtenu de bons résultats par rapport aux autres pays participants. Le Manitoba (523 points) s'est classé au sixième rang des provinces canadiennes (les territoires n'ont pas participé), ses résultats étant légèrement inférieurs à la moyenne canadienne (par 9 points, une faible différence au point de vue pratique) et supérieurs à la moyenne de l'OCDE qui est de 500.

Les résultats des évaluations du PISA sont également exprimés selon la proportion d'élèves à différents niveaux de résultats. Six de ces niveaux sont déterminés pour le PISA. Le niveau 2 est décrit comme le niveau minimal pour une littératie fonctionnelle dans le domaine et 87,5 % des élèves au Manitoba ont au moins atteint le niveau 2, à comparer aux 89,9 % pour le Canada.

L'analyse par sexe n'a montré aucune différence de rendement entre les sexes au Manitoba ou dans l'ensemble du Canada. En ce qui concerne les sciences, on a constaté de petites différences. Les filles ont eu, en moyenne, de meilleurs résultats que les garçons dans le sous-domaine « identifier des questions d'ordre scientifique » et, de la même manière, les garçons ont devancé les filles dans le sous-domaine « expliquer des phénomènes de manière scientifique ».

Si l'on s'intéresse aux systèmes scolaires francophones des cinq provinces où ces données ont été recueillies, le Manitoba s'est classé troisième derrière le Québec et l'Ontario. On observe généralement que les élèves en milieu francophone minoritaire obtiennent des résultats inférieurs à ceux des élèves qui sont en milieu linguistique majoritaire au Québec.

Le rapport du PISA contient d'intéressants indicateurs du degré d'égalité des connaissances scientifiques entre les niveaux de statut socioéconomique. Lorsque l'on compare les élèves dont les parents ont fait des études postsecondaires avec ceux dont les parents n'en ont pas fait, la différence de note moyenne au Manitoba était la plus faible du pays et égale à celle de la Colombie-Britannique. À l'égard du statut socioéconomique, les élèves manitobains (et canadiens) au bas de l'échelle socioéconomique ont obtenu, en moyenne, de meilleurs résultats que les élèves d'un statut semblable à l'échelle de l'OCDE. Cet écart diminue pour des statuts socioéconomiques plus élevés. Ces résultats indiquent que les systèmes d'éducation au Manitoba et au Canada sont assez efficaces pour offrir des possibilités d'apprentissage aux élèves de faible statut socioéconomique.

Les élèves ont déclaré leur statut d'immigrant (première ou deuxième génération) dans le questionnaire et on a utilisé ces données pour déterminer la différence entre ces deux groupes et les non-immigrants c. - à - d., ceux qui ne sont pas des immigrants de première ou de deuxième génération. Les résultats des immigrants de première et de deuxième générations au Manitoba sont inférieurs à ceux des Manitobains non immigrants. Cependant, les résultats du Manitoba et du Canada sont bons à cet égard par rapport à ceux de l'OCDE.

Le rapport canadien contient des analyses plus poussées et il peut être téléchargé gratuitement à partir du site Web du CMEC au <[www.cmec.ca](http://www.cmec.ca)>.

Une étude des données de ce rapport montre que la majorité des élèves du Manitoba obtiennent de bons résultats aux évaluations provinciales, mais également au niveau national et international. Il y a cependant des défis à relever. Grâce à sa participation à ces évaluations, le ministère de l'Éducation du Manitoba repère plus facilement ces défis et peut ainsi se joindre aux efforts déployés pour améliorer l'enseignement et pour soutenir l'apprentissage des élèves. Vous trouverez ci-dessous trois exemples d'initiatives récentes.

### Données des évaluations des élèves de 3<sup>e</sup> année

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, l'évaluation des élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> années a subi plusieurs changements : un accent plus prononcé sur les compétences clés en notions de calcul, un nouveau soutien à la mise en œuvre pour les enseignants et l'introduction d'un système de collecte et de communication de données par Internet.

Chacun de ces changements a été apporté afin d'améliorer l'évaluation en prenant comme perspective la façon dont les enseignants et les écoles pourraient utiliser les données pour soutenir l'apprentissage. L'application Web permet aux écoles d'obtenir leurs profils de résultats, ce qui facilite l'analyse et l'interprétation des résultats d'évaluation. L'accès à ce type d'information à l'échelle des écoles et des divisions scolaires permet aux responsables du milieu de l'éducation d'avoir une meilleure idée du rendement des élèves et leur offre la possibilité d'étudier les pratiques et les méthodes en cours pour veiller à ce que les meilleures stratégies soient utilisées pour favoriser le développement et la croissance des élèves.

Ce changement permettra également un suivi longitudinal du rendement des élèves, à partir des évaluations des élèves de la 3<sup>e</sup> année jusqu'aux tests basés sur les normes pour les élèves de 12<sup>e</sup> année à l'échelle locale et provinciale, en passant par l'évaluation des élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> années.

### Déclaration d'identité autochtone

Le ministère de l'Éducation du Manitoba a défini l'éducation des Autochtones comme une de ses priorités et s'est engagé à continuer à travailler à l'amélioration de l'éducation des élèves autochtones. À cette fin, la collecte des renseignements de la déclaration d'identité autochtone a été définie comme une priorité. Ces renseignements sont déclarés à titre volontaire, sont consignés au niveau de l'école, puis sont communiqués au ministère de l'Éducation du Manitoba chaque année.

La déclaration d'identité autochtone est une composante de l'engagement de déployer des efforts pour augmenter les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires des

élèves autochtones et pour combler l'écart au niveau de la réussite scolaire entre les élèves autochtones et les élèves non autochtones.

## Visites aux divisions scolaires

En 2007, les sous-ministres adjoints du ministère de l'Éducation ont commencé un cycle de rencontres avec les directeurs généraux des divisions scolaires du Manitoba pour entamer un dialogue sur l'utilisation des données des évaluations provinciales afin d'améliorer l'apprentissage. L'utilisation de ces données et l'impact des initiatives d'évaluation au niveau des divisions scolaires faisaient partie des discussions. Ces rencontres ont aidé à définir des attentes mutuelles et communes liées à l'utilisation des données d'évaluation pour surveiller et améliorer la réussite des élèves. Elles ont permis de déterminer quels sont les changements nécessaires pour rendre les données plus conviviales. Certains de ces changements ont été effectués ou sont en voie de mise en œuvre pour l'année prochaine.

Pour les divisions scolaires et le Ministère, ces visites sont venues à l'appui de l'important travail effectué partout dans la province sur les pratiques d'évaluation des élèves, surtout celles qui soutiennent directement l'apprentissage des élèves. Cette initiative est formatrice pour les divisions scolaires et le Ministère, tel que le décrivent les documents d'appui provinciaux *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés : L'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation en tant qu'apprentissage, l'évaluation de l'apprentissage* et *La communication des apprentissages de l'élève : Lignes directrices à l'intention des écoles*. Les divisions scolaires ont fait savoir qu'elles attachent de l'importance à ces documents et aux orientations qu'ils définissent et il est évident que les recommandations qu'ils contiennent sont en train d'être adoptées. Elles ont en même temps fait part de leurs difficultés à initier et à mettre en œuvre le changement, et le Ministère a répondu aux demandes de soutien. Dans bien des cas, il s'est établi une relation durable de consultation. Les conseillers en évaluation continuent de travailler avec de nombreuses divisions scolaires de la province sur diverses initiatives d'évaluation.

## SOMMAIRE

Comme il a été indiqué précédemment, le ministère de l'Éducation du Manitoba s'est engagé en faveur des évaluations *de l'apprentissage*. Ces évaluations fournissent de précieux renseignements aux élèves, aux enseignants et aux parents, ainsi qu'à l'ensemble du milieu de l'éducation, sur les réalisations des élèves à un certain moment donné. Ce type de renseignement permet de célébrer les succès, de planifier des interventions et de soutenir les progrès continus. C'est pourquoi le Ministère continue d'explorer des façons de fournir plus de renseignements sur la réussite des élèves au Manitoba. L'adoption de systèmes de communication de renseignements en ligne pour la 3<sup>e</sup> année et les années intermédiaires n'est que la première étape pour rendre les données plus accessibles.

## BIBLIOGRAPHIE

- BUSSIÈRE, Patrick, Tamara KNIGHTON, et Dianne PENNOCK. *À la hauteur : Résultats canadiens de l'Étude PISA de l'OCDE : La performance des jeunes du Canada en science, en lecture et en mathématiques : Premiers résultats de 2006 pour les Canadiens de 15 ans*, Ottawa, Ontario, Ressources humaines et Développement social Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada, 2007. Accessible en ligne : <[www.statcan.gc.ca/pub/81-590-x/81-590-x2007001-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/81-590-x/81-590-x2007001-fra.pdf)>.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *PPCE 2007 : Rapport sur l'évaluation des élèves de 13 ans en lecture, en mathématiques et en sciences*, Programme pancanadien d'évaluation, Toronto, Ontario, CMEC, 2008. Accessible en ligne : <[www.cmec.ca/Programs/assessment/pancan/pcap2007/Documents/PPCE2007-Report.fr.pdf](http://www.cmec.ca/Programs/assessment/pancan/pcap2007/Documents/PPCE2007-Report.fr.pdf)>.
- ÉDUCATION MANITOBA. *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux : Un document d'appui à l'intention des enseignants, des administrateurs et des conseillers*, Winnipeg, Manitoba, Éducation Manitoba, 2009. Accessible en ligne : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.
- ÉDUCATION MANITOBA. *Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba : Juin 2001 à juin 2009*, Winnipeg, Manitoba, Éducation Manitoba, 2010. Accessible en ligne : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux\\_etude/docs/taux.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux_etude/docs/taux.pdf)>.
- ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA. *La communication des apprentissages de l'élève : Lignes directrices à l'intention des écoles*, 2008, Winnipeg, Manitoba, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2008. Accessible en ligne : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/comm\\_app\\_eleve/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/comm_app_eleve/index.html)>.
- ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA. *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés : L'évaluation au service de l'apprentissage, L'évaluation en tant qu'apprentissage, L'évaluation de l'apprentissage*, 2<sup>e</sup> édition, Winnipeg, Manitoba, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006. Accessible en ligne : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/repenser\\_eval/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/repenser_eval/index.html)>.

# Formulaire de réponse



## Nous aimerions connaître votre avis

Le ministère de l'Éducation du Manitoba serait reconnaissant de savoir ce que vous pensez de *Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au Manitoba 2006-2010* et vous invite à remplir et à renvoyer ce formulaire.

1. Veuillez indiquer votre rôle au sein de la communauté des apprenants.

- Parent    Enseignant    Orthopédagogue    Administrateur scolaire    Conseiller  
 Commissaire d'école    Administrateur de division, de district ou d'organisme responsable  
 Autre : \_\_\_\_\_

2. Veuillez indiquer quelle version du document vous avez utilisée.

- Exemple français    Exemple anglais    Document en ligne

3. Quelles sont les questions dans le secteur de l'éducation qui, selon vous, ont besoin d'être examinées davantage?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. Quel genre de politiques et d'activités de perfectionnement professionnel pourrait aider à améliorer les occasions d'apprentissage pour les élèves et les résultats obtenus par ceux-ci?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. Quels aspects de l'apprentissage et du rendement des élèves le ministère de l'Éducation du Manitoba devrait-il mesurer et quel genre de renseignements devrait-il communiquer dans les années à venir?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

6. Pouvons-nous communiquer avec vous pour plus de renseignements?    Oui    Non

Dans l'affirmative, veuillez remplir la partie ci-dessous :

Nom : \_\_\_\_\_ École : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ N° de télécopieur : \_\_\_\_\_

**Merci d'avoir pris le temps de nous communiquer votre opinion.**

Veuillez faire parvenir ce formulaire à :

Jennifer Maw  
Coordonnatrice par intérim  
Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation  
Éducation Manitoba  
1567, avenue Dublin, bureau 71  
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5  
Télécopieur : 204 948-2442 ou 204 948-3356





Printed in Canada  
Imprimé au Canada